Union Syndicale Bruxelles Commission

La deuxième vague : pas uniquement celle qu'on croit …

EN version will follow!

Bruxelles, 03 juin 2020

Lettre ouverte à Madame von der Leyen, Présidente de la Commission Européenne

Chère Madame la Présidente,

La crise sanitaire actuelle aura provoqué une situation inattendue : le confinement des personnes dans la plupart des pays. Les institutions européennes ne pouvaient pas rester en marge et, si certains ont dû rester en première ligne et être présents dans les bureaux, une large majorité de collègues ont dû se confiner à la maison et y remplir leurs obligations par télétravail, parfois sans préparation préalable et avec des moyens rudimentaires. Il faut saluer le dévouement et l'engagement d'un personnel qui a réussi à maintenir la continuité du service dans des circonstances difficiles.

Nous approchons maintenant une deuxième épreuve avec le déconfinement. Soyons clairs, sous l'expression « retour à la normalité » il ne sera pas question d'un retour au *statu quo ante*. Bien au contraire, l'**Union Syndicale** craint que l'impact de cette crise sanitaire soit multiple et de grande envergure. L'incertitude dans le monde économique créera plus de précarité parmi les travailleurs alors que le risque de nouveaux pics de la maladie ne peut pas être écarté.

Dans ce contexte, le personnel des institutions européennes sera soumis encore à de fortes épreuves. La première sera les contraintes d'un retour progressif aux bureaux et le rôle du télétravail dans la future organisation du travail. Comment garantir la sécurité des collègues dans les lieux de travail et dans les trajets d'accès ? Va-t-on continuer à nous imposer une politique de « open spaces » ? Comment va-t-on protéger ceux qui cohabitent avec des personnes à risque ou sont eux-mêmes personnes à risque de par leur âge ou leur état de santé ? Quid des missions dans des zones à risque ?

Et pour ceux qui seront admis au télétravail, comment assurer la confidentialité des communications, donner des moyens appropriés et, surtout, respecter les horaires de travail et la conciliation avec la vie privée ?

Il y a aussi le volet santé qui ne se limite pas aux risques de contagion du COVID-19, ce virus encore méconnu dont on découvre chaque jour des nouveaux types de séquelles. L'**Union Syndicale** est fortement préoccupée des pathologies connexes, psychologiques et mentales, autant que de la faiblesse actuelle des services médicaux des Institutions dont un renforcement substantiel doit être immédiat. L'**Union Syndicale** demande que le COVID 19 soit considéré comme une maladie grave et son traitement ainsi que celui des éventuelles séquelles doit être intégralement remboursé. Des tests d'immunité doivent être proposés à tout le personnel par le service médical.

Tout ceci n'est pas isolé d'un contexte plus large dans lequel l'absence d'une vraie politique européenne en matière de santé et de coordination sanitaire a eu des conséquences humaines et financières colossales. Par ailleurs la solidarité que vous essayez de réveiller et qui est le ciment de la construction européenne, a grandement fait défaut et risque d'ébranler toute l'Europe au cours de votre présidence.

L'**Union Syndicale** vous demande, Madame la Présidente, de tout faire pour mettre en œuvre une vraie politique européenne de la santé, une politique capable de prévenir et de gérer les épidémies et crises sanitaires, doublée d'une politique de soutien à la recherche.

La Commission doit utiliser son droit d'initiative pour proposer une Europe de la santé et de la solidarité.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, nos respectueuses salutations.

Le Comité exécutif
Union Syndicale Bruxelles

Partageons l'expérience, construisons la solidarité. Rejoignez l'Union Syndicale.
Pour adhérer à l'Union Syndicale Bruxelles,
Faites un simple renvoi avec la mention
"Je veux adhérer"

UNION SYNDICALE BRUXELLES

WEB FACEBOOK EMAIL

US BXL: J-70 Bloc C, (01/102) ' +32 2 29 60770